

## FORMATION INITIALE PSC STRASBOURG

## PREMIER SECOURS CITOYEN

### La formation

Taux de satisfaction : 100 %  
(donnée 2025)

Lieux : CREPS de Strasbourg

Calendrier prévisionnel :

les 28 janvier 2026

les 18 et 25 février 2026

les 4, 11, 16, 23 et 25 mars 2026

les 20, 22, 27 avril 2026

les 11, 20 et 27 mai 2026

les 01, 10, 17 et 24 juin 2026

le 01 et 06 juillet 2026

le 16 et 21 septembre 2026

les 14 et 21 octobre 2026

le 04 et 18 novembre 2026

le 09 décembre 2026

Session spécifique groupe : nous contacter

Volume horaire : 7 heures en face à face

Horaires de la formation :

de 8h30 à 12h00 et de 13h00 à 17h00

Effectif : 10 places (6 minimum)

Frais pédagogiques : 66,50 €

Repas au Creps 10,00 €

(réservation auprès du formateur le jour même)

### Les conditions d'inscription

Inscription en ligne et modalités de

financement sur le site du CREPS

<https://www.creps->

[strasbourg.fr/formation.fiche-PSC](https://www.creps-strasbourg.fr/formation.fiche-PSC)

L'inscription définitive est conditionnée par le dossier en ligne dûment complété et la validation du paiement.

Une convocation est adressée aux candidats par courriel une semaine avant la session.

### Les recommandations

Pour la pratique des gestes de secours, il est préférable de porter des chaussures et des vêtements confortables.

### Le cursus

La Formation PSC permet à toute personne d'acquérir les compétences nécessaires à l'exécution d'une action citoyenne d'assistance à personne en réalisant les gestes élémentaires de secours. Cette unité d'enseignement s'inscrit dans la nomenclature nationale de formations des citoyens acteurs de sécurité civile.

### Objectifs

L'apprenant doit être capable de :

- Réagir efficacement face à des situations de la vie quotidienne : malaise, traumatismes, perte de connaissance, arrêt cardiaque
- Assurer une protection immédiate, adaptée et permanente pour elle-même, la victime et les autres personnes, des dangers environnants
- Assurer la transmission de l'alerte au service le plus adapté
- Réaliser immédiatement les premiers gestes de secours.

### Contenus

- Alerte aux populations
- Protection et Alerte
- Obstruction des voies aériennes
- Hémorragies
- Plaies et Brûlures
- Traumatismes
- Malaises
- Perte de connaissance
- Arrêt cardiaque

### Moyens et méthodes pédagogiques

- Exposés, études de cas concrets, démonstrations, mises en situation pratique par simulation d'accidents
- Salles de formation du CREPS
- Encadrement : personnels techniques et pédagogiques du CREPS et formateurs en secourisme

### Modalités d'évaluation

- Le suivi des stagiaires pendant cette formation est réalisé à l'aide de fiches permettant à chacun de suivre l'acquisition des capacités.
- Un certificat de compétences citoyen de sécurité civile, conformément aux dispositions de l'arrêté du 15 juin 2024 modifié, est délivré aux personnes ayant participé activement à l'ensemble de cette session.

### Public concerné

Tout public souhaitant apprendre les principaux gestes de secours à effectuer face aux accidents de la vie courante.

Candidats issus du mouvement sportif : Sportif de Haut Niveau (SHN, Juge ou arbitre fédéral, licencié sportif auprès d'une fédération sportive.

Candidats aux formations qualifiantes BPJEPS, DEJEPS ou CQP pour lesquelles le PSC est un prérequis obligatoire pour prétendre à l'entrée en formation.

### Prérequis

- Être âgé de 10 ans minimum.

### Organisateur

CREPS de Strasbourg - Département Formation

4, allée du Sommerhof - CS 65007 - 67035 Strasbourg Cedex 02

Tél : 03 88 10 47 70 - Courriel : [dformation@creps-strasbourg.sports.gouv.fr](mailto:dformation@creps-strasbourg.sports.gouv.fr)

[www.creps-strasbourg.sports.gouv.fr](http://www.creps-strasbourg.sports.gouv.fr)

### Responsable de la formation

Hélène NOËL, Coordinatrice Filière Natation et Secourisme au CREPS de Strasbourg